

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 12 février 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 5 février 2015

Publié le 13 février 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 72

ABSTENTION : 1 CONTRE : 4 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	M. Abderrahim BAKA	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Charles ROZOY	M. Roland PONSAA	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	Mme Badiââ MASLOUHI pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
Mme Anaïs BLANC	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Création d'une commission « Espace public, voirie et stationnement, mobilité »

En conséquence du passage de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon en Communauté Urbaine au 1er janvier 2015, Le Grand Dijon est désormais compétent pour l'organisation de la mobilité au sens des articles L 1231-1, L 1231-8 et L 1231-14 à 1231-16 du code des transports, sous réserve de l'article L 3421-2 du même code ainsi que pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, la signalisation, les parcs et aires de stationnement et les plans de déplacements urbains.

Afin de pouvoir disposer d'une instance de réflexion sur ces nouvelles compétences, il est proposé au Conseil de Communauté de mettre en place une commission intitulée « Espace public, voirie et stationnement, mobilité » en complément des commissions thématiques mises en place par la délibération du 17 avril 2014.

Cette commission aura pour rôle de traiter les questions relatives à la voirie et ses dépendances, à la circulation et à la mobilité, et notamment :

- les programmes de travaux annuels et pluriannuels ;
- les critères de choix des opérations ;
- les niveaux de service et la répartition des moyens ;
- la domanialité et l'identification des voies ;
- le règlement de voirie ;
- le PDU et sa mise en œuvre ;
- les plans de circulation et les schémas de mobilités catégoriels, ainsi que leur mise en œuvre l'organisation des moyens au service de la mobilité et tous ses modes de déplacement ;
- la coordination des pouvoirs de police.

Cette commission sera composée de l'ensemble des maires des communes membres de la Communauté Urbaine Grand Dijon ou d'un conseiller communautaire des communes dont le Maire n'est pas conseiller communautaire (Plombières-les-Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire).

Il est également proposé que Monsieur Gervais, en sa qualité de conseiller délégué à la mobilité, aux transports, au transport en commun en site propre participe aux travaux de cette commission.

La composition proposée est la suivante :

COMMISSION ESPACE PUBLIC, VOIRIE ET STATIONNEMENT, MOBILITE	
AHUY	M. GRIMPRET
BRESSEY-SUR-TILLE	M. MOREAU
BRETENIERE	M. BRUYERE
CHENOVE	M. ESMONIN
CHEVIGNY SAINT-SAUVEUR	M. ROTGER
CORCELLES LES MONTS	M. ORSOLA
CRIMOLOIS	M. NOWOTNY
DAIX	MME BEGIN-CLAUDET
DIJON	M. MILLOT
	M. GERVAIS
FENAY	MME LUCISANO
FLAVIGNEROT	M. DUBUET
FONTAINE LES DIJON	M. CHAPUIS
HAUTEVILLE LES DIJON	M. DE LOISY
LONGVIC	M. ALMEIDA
MAGNY SUR TILLE	M. BOURNY
MARSANNAY LA COTE	M. VERPILLOT
NEUILLY LES DIJON	M. DUMONT
OUGES	M. GIRARD
PERRIGNY LES DIJON	M. BAUDEMONT
PLOMBIERES LES DIJON	M. SARTOR
QUETIGNY	M. DETANG
SAINT-APOLLINAIRE	M. DODET
SENNECEY LES DIJON	M. BELLEVILLE
TALANT	M. MENUT

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** la mise en place de la commission « Espace public, voirie et stationnement, mobilité » ;
- **d'approuver** la composition de cette commission.